



SENSIBILISER AU RISQUE INCENDIE POUR L'ENSEMBLE DU PERSONNEL



THÉMATIQUE

Module d'information sur le risque incendie pour l'ensemble du personnel. Cette session répond à la prescription du chapitre V.I. Formation et information des travailleurs du Code Bien-Être - Livre III - Lieux de travail, selon lequel l'employeur donne aux travailleurs la formation nécessaire relative aux mesures de prévention relatives aux risques incendie.

Dans ce cadre, le personnel doit être formé par rapport aux attitudes à respecter en cas d'incendie.

OBJECTIFS

Apprendre ce qu'est le feu et fournir aux participants les moyens et connaissances nécessaires pour évacuer les locaux le plus rapidement possible, en toute sécurité. Participer à la gestion quotidienne du risque incendie au sein de l'entreprise.

PROGRAMME

- **Durée** : 3 heures par groupe de 15 personnes maximum avec possibilité d'un module pratique.
- **Matériel nécessaire** : un local adapté au nombre de participants où le formateur peut faire une présentation (présence d'un projecteur et d'un écran nécessaire).
- **Contenu de la formation** :
 - Risques liés à l'incendie.
 - Évolution d'un incendie : *courbes et cas concrets*.
 - Le triangle du feu.
 - Différentes classes de feu.
 - Les différents moyens de lutte contre l'incendie.
 - Attitudes à suivre en cas d'évacuation incendie.
 - Plan interne d'évacuation : *procédure*.

MÉTHODE

Formation théorique et participative à l'aide d'une présentation PowerPoint.

PUBLIC

Travailleurs, membres de la ligne hiérarchique, membres du comité pour la prévention et la protection au travail.

LIEU D'INTERVENTION

Au sein de l'entreprise ou dans les locaux CESI (formation inter-entreprises).